

# Recyclage Préparation à l'habilitation électrique Travaux d'ordre non électrique et opérations électriques élémentaires

UIMM

POLE FORMATION

Poitou-Charentes

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

Electrotechnique

30/04/2026

## Conditions d'inscription

- Pour la formation continue : la formation doit être validée en amont par votre entreprise.
- Pour les demandeurs d'emploi : être inscrit à Pôle Emploi

## Date(s) de session

Entrée et sortie permanente

## Les objectifs

### DÉFINITION

Reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique.

L'habilitation est rendue obligatoire pour les travailleurs amenés à réaliser des opérations d'ordre non électrique sur les installations électriques et dans leur voisinage.

### OBJECTIF

Rappeler les points fondamentaux des prescriptions de la norme NFC 18-510 et notamment ceux qui concernent les travaux d'ordre électrique et les opérations électriques élémentaires

## Public et prérequis

Toute personne qui dirige ou exécute des travaux d'ordre non électrique (peinture, relevé de compteurs, nettoyage, gardiennage...) dans un environnement électrique (armoire, coffret, local électrique).

Toute personne autorisée à manœuvrer un disjoncteur ou un interrupteur dans un environnement électrique (armoire, coffret, local électrique)

Toute personne amenée à raccorder des prises de courant, des interrupteurs, des chauffe-eau... et/ou remplacer des fusibles, des lampes et tout cela hors tension et dans un environnement protégé des chocs électriques.

Exemples : peintre, maçon, technicien de surface, opérateur machine, plombier, gardien d'immeuble...

Avoir suivi et validé la formation initiale de même nature que celle du recyclage

## Validation et certification

A l'issue de la formation théorique et pratique, une évaluation des savoirs (théoriques et pratiques) sera effectuée afin d'évaluer les connaissances du stagiaire permettant à l'employeur de délivrer l'habilitation.

### CENTRES DE FORMATION

**Poitiers, Châtelleraut, Rochefort,  
Angoulême**

### DURÉE DE LA FORMATION

**10.5 heures**

### ACCUEIL PSH

**Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56**

## Les + Pôle Formation UIMM Poitou Charentes

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

**Nos formateurs** sont issus du monde industriel et sont dotés d'une **double expertise : pédagogique et technique.**

Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés

Présentation des différents équipements ou matériels de sécurité électrique, démonstration

Documents concernant les divers thèmes traités, remis à chaque stagiaire

Armoire électrique basse tension (400 volts) pour la mise en pratique

Pédagogie individualisée au sein de notre concept IFTI.

Une évaluation des savoirs (théorique et pratique) sera effectuée en fin de formation afin d'évaluer les connaissances du stagiaire pour que le titre d'habilitation lui soit délivré

## Programme et contenu

- Retour d'expérience
- Principe de l'habilitation électrique
- Les différentes habilitations
- Les grandeurs électriques
- Dangers et effets du courant électrique
- Les zones d'environnements et leurs limites
- Les matériels de protection
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Informations sur les premiers secours
- Que faire en cas d'incendie sur un ouvrage électrique
- Module spécifique concernant le niveau d'habilitation visé

**Ce programme répond à la NFC 18-510.**

### Pratique professionnelle

Si la personne a besoin seulement d'accéder à un local électrique pour exécuter ou diriger des travaux d'ordre non électrique

Type d'habilitation

B0/H0V

Durée de la formation

7 heures

### Pratique professionnelle

Si la personne a besoin d'accéder à un local électrique pour exécuter ou diriger des travaux d'ordre non électrique et pour manœuvrer un disjoncteur

Type d'habilitation

B0/H0V/BE manœuvre

Durée de la formation

10,5 heures

### Pratique professionnelle

Si la personne a besoin d'accéder à un local électrique pour exécuter ou diriger ses travaux d'ordre non électrique et pour manœuvrer un disjoncteur et pour effectuer des raccordements et des remplacements électriques

Type d'habilitation

B0/H0V/BE manœuvre/BS

Durée de la formation

10,5 heures

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

- Evaluation théorique et pratique selon l'annexe D de la NF C 18-510
- Evaluation théorique sur document papier (pondération à 70% de réussite)
- Evaluation pratique sur installation HTA/BT avec travaux pratique en fonction du niveau d'habilitation visé.

## Contact

### Site d'Angoulême (16)

Andréa BADRI

- Tél : 05 45 90 13 56
- Mail : [afpipc16@fi-pc.fr](mailto:afpipc16@fi-pc.fr)

### Site de Niort (79)

Mathilde CHAIGNEAU

- Tél : 05 16 60 25 90
- Mail : [afpipc79@fi-pc.fr](mailto:afpipc79@fi-pc.fr)

### Sites de Poitiers (86) / Châtelleraut (86)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : [afpipc86@fi-pc.fr](mailto:afpipc86@fi-pc.fr)

### Site de Rochefort (17)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : [afpipc17@fi-pc.fr](mailto:afpipc17@fi-pc.fr)

## Dernière mise à jour

14/03/2024